



- Limite de la cote de référence : 4,75 m
- Limite de la cote de référence : 3,70 m
- Constructible avec prescriptions zonage bleu
- Constructible avec prescriptions zonage orange
- Inconstructible par principe
- Bande de projection - choc mécanique des vagues (cote de référence 4,75 m)
- Bande de précaution au droit des brèches (cote de référence 5,00 m)
- Bande de franchissement des vagues (bande forfaitaire de 25 m) - (cote de référence 5,00 m)
- Zone à préserver hors parties actuellement urbanisées



Liberté • Égalité • Fraternité  
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 PRÉFET DU MORBIHAN

## Plan de Prévention des Risques Littoraux

de **CARNAC**

### Zonage réglementaire

Date d'approbation : le 4 janvier 2016

Signature :